

Les 39 nouveaux Cadets de la République

La seconde promotion des Cadets de la République était présentée, hier matin, au lycée de Tsararano où elle va accomplir sa première semaine de formation. Ils étaient 17 l'année dernière, cet élargissement souligne la volonté de développer et de pérenniser ce dispositif comme l'a remarqué, au cours de son allocution, le capitaine Ahamada Hambaly, président de l'association des Cadets Citoyens de Mayotte. Le lieutenant-colonel Frédéric Jardin qui commande le Régiment du Service Adapté (RSMA) a pris la parole ensuite pour rappeler les objectifs poursuivis : parvenir à une meilleure collaboration entre la Gendarmerie, le RSMA, le vice-rectorat, les Apprentis d'Auteuil... pour « diminuer le taux d'échec », « redonner confiance » à des jeunes en détresse en s'appuyant sur le soutien des parents. Le général Philippe Leclercq qui commande la gendarmerie de Mayotte a tenu à féliciter les Cadets pour leur « choix courageux » : avoir opté pour un chemin vers des perspectives intéressantes au lieu de se laisser aller vers la marginalité. Il a aussi insisté sur le rôle des parents « premiers conseillers de leurs

enfants ». Quant au préfet, Jean-François Colombet, il a exprimé toute son admiration à « Mayotte qui a montré la voie » de cette ingénieuse solution à toutes les régions ultramarines. Il a promis que si la visite du président est confirmée, il « ferait tout » pour que les Cadets soient présents pour l'accueillir...

La séance de signatures

Les nombreux partenaires engagés pour la réussite de cette nouvelle promotion ont tous signé ce contrat qui les lie les uns aux autres : Mélanie Vandaele, directrice d'un service de la Police Judiciaire pour la Jeunesse (PJJ) a signé en remplacement de la directrice générale (Liliane Vallois) qui est arrivée un peu plus tard, près d'elle se trouvait, pour la Gendarmerie, le général Philippe Leclercq qui commande cette unité... Venait ensuite Madame le Maire de Chirongui, Hanima Ibrahim Jouwaou, qui était là en tant que présidente de l'association Mlézi Maore qui s'occupe du handicap, de la jeunesse et des solidarités. Le vice-recteur, Gilles Halbout, la directrice des Apprentis d'Auteuil, association tournée vers les jeunes et les



De g à d, le vice-recteur, madame le Maire de Chirongui, le préfet, le général commandant la Gendarmerie de Mayotte et le président des Cadets pendant le discours du chef de corps du RSMA

familles qui présentent des fragilités, et le chef de corps du RSMA participaient à cette séance.

Les félicitations et encouragements individualisés pour chacun

Le général Philippe Leclercq avait auparavant signalé que ces jeunes méritaient des félicitations car ils avaient été sélectionnés parmi de nombreux candidats et qu'ils avaient besoin d'encouragements car un rude parcours les atten-

daient... Aussi avant que les jeunes soient autorisés à rompre les rangs, toutes les personnalités sont passées parmi eux et chacun a été chaleureusement encouragé après avoir indiqué son nom, sa commune d'origine, ses projets d'avenir... Espérons que ces jeunes qui ont connu des difficultés pourront tous réussir sur le chemin qui est ouvert devant eux.

M-B N



39 jeunes intègrent la deuxième session des cadets citoyens à Mayotte

FORMATION : « MAYOTTE A ÉTÉ PRÉCURSEUR AVEC CE BEAU DISPOSITIF »

Promesse de campagne d'Emmanuel Macron, le dispositif « Cadets Citoyens » est entré en vigueur à Mayotte suite à la signature d'une convention le 30 juin 2018. À l'issue de 10 mois de formation, les 25 volontaires de la première session ont pu intégrer la gendarmerie, le Régiment du Service Militaire Adapté (RSMA), ou poursuivre une autre formation. Hier matin, le préfet Jean-François Colombet a signé une convention pour lancer la deuxième session des cadets citoyens à Mayotte. Le point sur ce dispositif qui semble adapté aux problématiques du territoire.



À l'heure où la jeunesse est sans cesse pointée du doigt, il existe peu de dispositifs permettant aux adolescents de revenir sur le droit chemin. Le dispositif « Cadets Citoyens de Mayotte » est de ceux là. Hier, le lycée de Tsararano a été le théâtre de la signature d'une nouvelle convention entre tous ceux qui portent ce programme voulu par le président de la République.

Selon le préfet Jean-François Colombet, « Cette convention est très importante car la gendarmerie et le RSMA sont les structures qui portent ce dispositif, en compagnie des différents partenaires que sont les apprentis d'Auteuil, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, l'association Mlezi Maire (anciennement TAMA, ndlr) et les services de l'État. Chacun concourt à atteindre l'objectif d'insérer ces 40 jeunes adolescents parce que l'insertion c'est l'affaire de tous. Si l'on est pas ensemble, on échoue. »

39 jeunes vont exactement intégrer cette deuxième session de « Cadets Citoyens ». Âgés entre 16 et 18 ans, l'objectif est de donner une seconde chance à des jeunes sortis du droit chemin. Hier,

le préfet expliquait que « Le dispositif cadet citoyen a été mis en place l'année dernière avec une première promotion. Il cherche à identifier des jeunes qui sont soit en rupture scolaire, soit ont des problèmes d'insertion et sont sous la direction de la protection judiciaire de la jeunesse. On récupère ces jeunes, on les confie à la gendarmerie, on les confie au RSMA. Au cours de plusieurs séquences, on tente de leur faire obtenir des valeurs, on tente de les faire progresser, de façon à ce qu'ils puissent après la période de cadet citoyen, soit retourner à l'école dans de bonnes conditions, soit intégrer le SMA pour être formés sur un métier. »

Être intégré à la gendarmerie, c'est ce que souhaite Mgomdri Farouk, 17 ans et originaire de Majicavo-Koropa: « Nous avons appris à nous mettre au garde-à-vous et en repos. Pour nous c'est le commencement, c'est la base du métier. Je veux être gendarme depuis tout petit et donc pour moi c'est comme si j'avais déjà réalisé mon rêve. Quand je finirai mes études, j'irai deux ans à l'armée pour obtenir un grade. Ensuite je deviendrai gendarme. » Le préfet a en effet précisé que ce dispositif

« peut ouvrir des carrières. Mais les jeunes doivent montrer leur envie. Ici on prend des jeunes qui ont envie de s'en sortir, qui ont envie de sortir de l'impasse et de progresser dans la société. Et le dispositif répond à cette attente en particulier en les intégrant parmi les gendarmes volontaires et après pourquoi pas faire une carrière dans la gendarmerie. »

Concernant le programme, il y aura notamment deux séquences d'une semaine qui se tiendront au lycée de Dembeni, mis à disposition du dispositif par l'Éducation Nationale.

Au programme : des cours, des découvertes des institutions avec cette année des visites au conseil départemental et à la préfecture. Une manière selon le préfet de « les intéresser à la chose publique et leur montrer qu'il y a d'autres voies que les impasses sur lesquelles quelquefois ils s'engagent. »

Pour conclure, le représentant de l'État a mis en avant le côté précurseur de Mayotte: « C'est un beau dispositif qui fonctionne très très bien. Nous le renouvelons ici, Mayotte a été précurseur. Tous les outre-mer français cherchent à l'instal-

ler sur leur territoire. C'est un dispositif très efficace pour tenter d'offrir une alternative à des adolescents ou des jeunes adultes en difficulté. »

À noter qu'en mai dernier, la première classe des cadets citoyens de Mayotte a été accueillie à Paris pendant une semaine.

Composé de vingt-cinq jeunes, dont treize garçons et douze filles âgés de 16 à 17 ans, le dispositif était accompagné dans la capitale de neuf cadres militaires de la gendarmerie et du Service militaire adapté (SMA).

Pierre Bellusci

FRANCE MAYOTTE
MATIN

Gérant et directeur de publication : Patrick Millan • Rédacteur en chef : Patrick Millan • Rédacteur en chef adjoint culture et sport : Léonard Odier • Rédacteur en chef adjoint économie et social : Pierre Bellusci • Rédacteur en chef adjoint justice et faits divers : Marguerite de Beccelièvre • Rédacteur en chef adjoint environnement et politique : Anne Constance Onghéna • Adresse : Villa Batrolo, descente Sogéa - BP 258 - 97600 - Mamoudzou • Tél : 02 69 600 385 • Portable : 06 39 27 70 90 • Mail : sandrine.france.mayotte@gmail.com • RCS Mayotte : N°14921/2010 • CNIL N° : 1426774 • N°ISSN : 2108-6931 • Date de 1^{ère} parution : 10 mai 2010 • Périodicité : quotidien d'information générale • Imprimeur : Imprimah - RNI Mayotte - 97 600 Mamoudzou • Immatriculation CPPAP : 09191 92453